Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Décembre 2010: remontée saisonnière du chômage

Affichant un taux de 5.6%, le chômage dans le canton de Vaud augmente de 0.3 point en décembre 2010. Les groupes de professions liés à la construction subissent les premiers ralentissements saisonniers de leurs activités.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud enregistre une hausse sensible en décembre 2010 et se chiffre à 18'718, soit 1039 personnes de plus qu'à fin novembre 2010 (+5.9%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) suit une tendance moins marquée (+574 personnes) pour atteindre 24'712 en décembre 2010 (+2.4%). En comparaison avec le mois de décembre 2009, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a diminué respectivement de 981 et 527 personnes.

Par rapport au mois de novembre 2010, le nombre des chômeurs de moins de 20 ans poursuit sa baisse initiée au mois d'octobre 2010 (-35 personnes en décembre). Les hausses les plus fortes touchent les 30 à 39 ans (+360 personnes) et les 40 à 49 ans (+311).

Cette remontée du chômage s'explique, comme chaque année à cette période, par le ralentissement des activités liées à la construction. Ainsi, les « maçons, peintres, monteurs électriciens » (+279 chômeurs, +49.1%), ainsi que les « autres métiers du bâtiment » (+329, +47.5%) sont les professions les plus concernées par la progression de leurs effectifs de chômeurs.

Au niveau des régions, tous les districts enregistrent une augmentation de leur taux de chômage. Avec 0.8 point de plus que le mois précédent, le district de de l'Ouest lausannois atteint un taux de 6.1%, ceux de la Broye-Vully et Jura-Nord vaudois augmentent de 0.5 point, avec un taux de chômage de 5.0% et 6.3%, respectivement. Avec 0.2 point de plus, celui de Lausanne atteint 7.4% et demeure le plus élevé du canton. En comparaison annuelle, c'est l'Ouest lausannois qui présente la plus importante baisse des effectifs, soit 266 chômeurs de moins qu'en décembre 2009.

A noter que le taux de chômage officiel (5.6%) est calculé sur la base de la population active de l'an 2000 (date du dernier recensement de la population). Le taux de chômage réel du canton de Vaud, calculé sur la base d'une estimation de la population active actuelle, s'établit à 4.8%, soit un écart de 0.8 point.(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 janvier 2011

DEC, François Vodoz, remplaçant du chef du Service de l'emploi, 021 316 61 10 - francois.vodoz@vd.ch